



Décembre 2015

Démarche de planification participative pour le réaménagement et la mise en valeur de la berge des Baigneurs à Laval
Rapport des ateliers de discussion

Rapport final présenté au Service des communications de la Ville de Laval

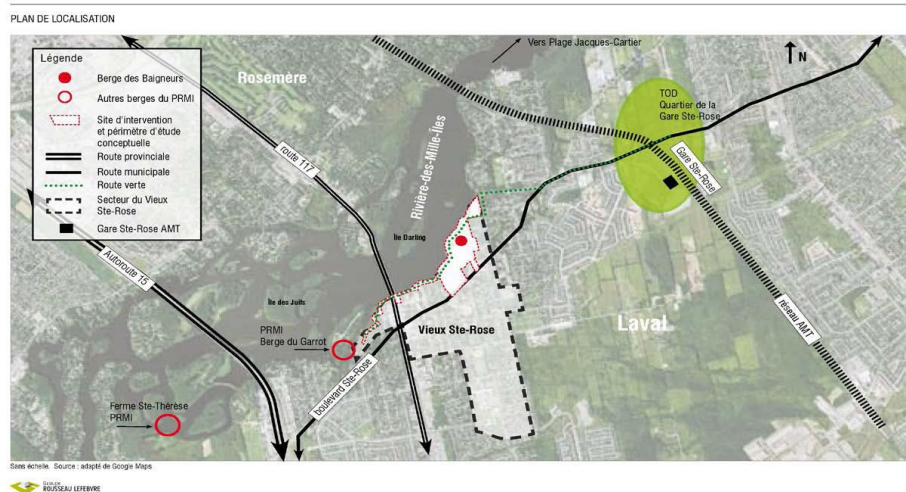


TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte.....	3
2. Rappel du mandat.....	4
3. Processus de consultation.....	5
3.1. Secteurs et groupes ciblés	5
3.2. Questions de discussion.....	5
4. Résultats des activités	7
4.1. Question 1 : les ambiances	7
4.2. Question 2 : les équipements et les activités	9
4.3. Question 3 : la mise en valeur du patrimoine	12
4.4. Question 4 : la facilité des déplacements piétons.....	13
5. Grands constats et prochaines étapes	15

1. Contexte

Dans le cadre de la démarche Repensons Laval, la Ville de Laval a mis sur pied une démarche de participation citoyenne pour la révision de son schéma d'aménagement et de développement (SAD). Des ateliers de discussion, organisés à l'été 2015, ont permis aux Lavalloises et Lavallois de se prononcer sur différents thèmes liés à leur milieu de vie, comme les lieux d'intérêt et les berges. Durant ces ateliers, la berge des Baigneurs, située au cœur du quartier de Sainte-Rose, est ressortie comme un des lieux les plus emblématiques de Laval. Toutefois, son réaménagement et sa mise en valeur sont nécessaires afin d'en faire profiter pleinement les citoyens tout en respectant le patrimoine naturel et culturel de l'endroit.



Les Services des travaux publics ainsi que de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de Laval ont donc décidé de lancer une démarche de planification participative à l'automne 2015, afin d'inclure les citoyens dans le réaménagement de ce lieu célèbre. Quatre ateliers de discussion ont été organisés et ont permis aux participants de s'exprimer sur les ambiances, les équipements et les activités, entre autres, qui pourraient se retrouver sur le site de la berge des Baigneurs. Le présent rapport fait état des résultats de ces ateliers de discussion.

Note : Le présent rapport reflète les opinions des citoyens et des organismes lavallois, et pas nécessairement celles de la Ville de Laval. Dans le cadre du réaménagement et de la mise en valeur de la berge des Baigneurs, ce rapport est un intransigant parmi tant d'autres. Les idées qui en ressortent ne vont donc pas forcément faire partie du réaménagement et de la mise en valeur du site.

2. Rappel du mandat

Convercité a été mandaté par la Ville de Laval pour organiser, animer et analyser les ateliers de discussion sur le réaménagement et la mise en valeur de la berge des Baigneurs de Laval. Les discussions se sont tenues autour de quatre grands sujets :

- Les ambiances retrouvées à la berge;
- Les équipements et les activités souhaités sur la berge ;
- La mise en valeur du patrimoine grâce à la berge;
- La place du piéton sur le site de la berge.

Dans le cadre de ce mandat, Convercité devait également impliquer différentes clientèles dans la démarche de planification participative. Les détails de cette démarche sont expliqués dans le chapitre suivant.



3. Processus de consultation

Entre le 23 septembre et le 5 octobre 2015, quatre ateliers de discussion ont été organisés avec différentes clientèles concernées par la berge des Baigneurs. Ces ateliers se sont déroulés en journée et en soirée, dans le quartier de Sainte-Rose. Les citoyens ont été invités par le biais d'un envoi postal ainsi que par des invitations courriel ciblées.

Durant cette période, les citoyens de Sainte-Rose ont également été invités à répondre à un sondage en ligne, pour comprendre leurs comportements et leurs perceptions quant à l'utilisation et la mise en valeur de la berge des Baigneurs.

Chaque atelier s'est déroulé de la même manière, à l'exception de l'atelier à la résidence Marc-Aurèle Fortin, qui a pris la forme d'un kiosque d'information et de discussion. Avant de commencer les discussions en ateliers, les participants ont assisté à une présentation sur le territoire à aménager¹. Par la suite, ils étaient invités à se regrouper autour de tables de huit à dix personnes, pour répondre à une série de quatre questions. Chaque table était animée par un membre de l'équipe Convercité. Pour chaque question, les tables disposaient de cartes pédagogiques sur lesquelles les participants ou l'animateur pouvaient dessiner ou écrire les idées et les suggestions d'aménagement. Le reste des discussions a été pris en note par l'animateur de la table.

Après chaque atelier, une plénière a permis de récapituler les grandes idées avec l'ensemble des participants présents.

3.1. Secteurs et groupes ciblés

Au total, plus de 110 Lavalloises et Lavallois ont participé aux ateliers de discussion sur le réaménagement et la mise en valeur de la berge des Baigneurs de Laval :

- Atelier du 23 septembre 2015, à 13 h 30 : cet atelier était réservé aux représentants d'organismes et a regroupé une dizaine de participants ;
- Atelier du 28 septembre 2015, à 19 h : cet atelier était ouvert au grand public et a regroupé plus de 80 participants ;
- Atelier du 30 septembre 2015, à 9 h : cet atelier a pris la forme d'un kiosque d'information et d'échanges à la résidence Marc-Aurèle Fortin. Le kiosque a attiré une douzaine de participants ;
- Atelier du 5 octobre 2015, à 18 h 30 : cet atelier était réservé aux gens d'affaires et a regroupé une dizaine de participants².

3.2. Questions de discussion

Au cours des ateliers de discussion, les participants étaient invités à répondre à quatre questions, lesquelles faisaient référence aux sujets cités à la page 4.

Question 1 : Selon vous, quels types d'ambiance identifiez-vous sur le site (contemplative, divertissante, apaisante, sportive, etc.)? À quel endroit aimeriez-vous les retrouver?

¹ Les participants à l'atelier réservé aux organismes ont eu droit à une visite guidée des lieux, avant la période de discussion.

² Parmi les participants, seulement trois représentants de commerces étaient présents. Une nouvelle stratégie sera à déterminer pour mieux inclure ces parties prenantes lors des futures étapes de la démarche.

Question 2 : Selon vous, qu'est-ce que vous ajouteriez aux installations de base pour rendre la berge plus intéressante lors de la pratique d'activité ou lorsque vous y venez pour des événements?

Question 3 : Selon vous, comment le patrimoine et l'histoire du lieu pourraient être mis en valeur ?

Question 4 : Selon vous, comment serait-il possible de donner plus de place aux piétons sur le boulevard Sainte-Rose, aux abords de la berge ?

4. Résultats des activités

4.1. Question 1 : les ambiances

D'une manière générale, les participants aux ateliers de discussion pensent que les ambiances retrouvées sur le site doivent respecter les sensibilités et les besoins du milieu naturel. Ainsi, ils affirment qu'il devrait y avoir une gradation d'ambiance, de plus douce et apaisante au bord de l'eau à plus festive et animée près du boulevard Sainte-Rose. Néanmoins, plusieurs souhaitent que les ambiances restent flexibles sur le site et que les espaces ne soient pas uniquement définis par celles-ci. Au total, quatre grandes ambiances ont été proposées pour le site.

Ambiance contemplative, relaxante et naturelle

Selon les participants, la zone située le plus à l'est du site devrait être réservée à une ambiance contemplative, relaxante et naturelle. On y retrouve déjà plusieurs boisés, qui mériteraient de rester tels quels, selon la majorité des participants. Cet espace devrait appeler à la promenade, la contemplation, la méditation et autres activités douces et calmes, avec de faibles impacts sonores et visuels.

Ambiance naturelle et légèrement sportive

Au nord du Centre d'interprétation de l'eau (CIEAU) et à l'ouest de la zone contemplative, relaxante et naturelle, les participants souhaitent retrouver une ambiance calme, qui pourrait accueillir quelques activités douces, avec un faible impact sur l'environnement. Plusieurs d'entre eux souhaiteraient pouvoir continuer à glisser et à faire du patin, et aimeraient également pouvoir pratiquer des activités comme le yoga ou le tai-chi. Cependant, la grande majorité des participants adhère au principe que plus on s'approche du bord de l'eau, moins on devrait retrouver d'activités.

Ambiance animée, divertissante et récréative

De nombreux participants estiment que les ambiances festives et les grands événements devraient se retrouver au milieu du site de la berge des Baigneurs, principalement autour de l'église, tant sur le parvis que dans les espaces situés à l'arrière. La zone autour du bunker a également été jugée favorable pour accueillir une ambiance de fête, de célébration et de jeu.

Cependant, l'ensemble des participants est d'avis que cette ambiance ne doit pas se traduire en activités ou équipements lourds dans la zone de plaine inondable. À cet effet, plusieurs participants souhaiteraient que les stationnements situés derrière l'église soient requalifiés et qu'ils puissent être utilisés pour accueillir des équipements ou activités temporaires.

Dans la zone réservée à l'ambiance festive, plusieurs participants se sont questionnés sur la place du CIEAU. Ce bâtiment occupe beaucoup d'espace, mais ne participe pas nécessairement à l'aspect festif du lieu, selon eux. Il serait donc souhaitable d'habiller la façade ou la bâtisse en accord avec l'ambiance souhaitée dans cette zone.

Ambiance de loisirs à définir

Deux zones ont été identifiées comme des espaces de loisirs par les participants ; la zone située au sud du CIEAU et la zone située près du pont Marius-Dufresne. Aucune ambiance particulière n'a été définie pour ces espaces, bien que les participants pensent qu'il pourrait y avoir des activités de loisirs ou éducatives.



BERGE DES BAIGNEURS

Ambiances proposées par les participants

Novembre 2015

convercité
L'agence de valorisation urbaine



0 25 50 100 mètres

CONDITIONS EXISTANTES

- Bâtiment commercial
- Bâtiment municipal
- Bâtiment privé
- Bâtiment ancien en lien avec le projet
- Boisé
- Limite zone inondable

INSTALLATIONS NÉCESSAIRES

- Stationnement
- Débarcadère
- Aire d'exercice
- Quai d'embarcation motorisée (PRMI)

PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

- Ambiance contemplative, relaxante et naturelle
- Ambiance calme, naturelle avec possibilité d'activités légères et occasionnelles
- Ambiance animée avec possibilité d'activités de loisirs
- Ambiance de loisirs à définir car espace peu valorisé

4.2. Question 2 : les équipements et les activités

Tout comme pour les ambiances, les équipements et les activités doivent respecter l'environnement, selon les participants. Ils affirment que plus on s'approche du bord de l'eau, plus les activités ou équipements doivent être doux et légers. D'une manière générale, les participants souhaitent que toutes les installations qui se retrouvent sur le site de la berge des Baigneurs soient multifonctionnelles et flexibles, c'est-à-dire qu'elles servent à plusieurs usages, tout au long de l'année. De plus, l'ensemble du site doit être doté de mobilier urbain, en particulier des bancs et des poubelles. Enfin, le site doit être bien éclairé afin que les activités et les installations soient sécuritaires en tout temps, selon les participants.

Les équipements et/ou activités qui rendraient l'expérience des participants plus intéressante lors de leur visite de la berge ont été classés en ordre décroissant, en commençant par les mentions les plus fréquentes.

Une scène temporaire

Une grande majorité de participants souhaitent que le site de la berge des Baigneurs continue d'accueillir des spectacles et concerts et à cet effet, ils souhaiteraient qu'une scène soit aménagée. Cependant, ils ne veulent pas d'un équipement permanent lourd, mais plutôt d'une scène temporaire, qui pourrait également convenir à des activités sportives ou récréatives.

La localisation de cette scène n'est pas arrêtée, mais devrait assurément se trouver dans la zone d'ambiance festive et récréative. Elle pourrait notamment trouver place sur le parvis de l'église ou derrière l'école, entre le bunker et l'aire de stationnement.

Un chalet d'accueil

Un grand nombre de participants souhaitent que le site ait un chalet d'accueil, dans lequel on retrouverait des toilettes, des fontaines d'eau, des endroits où s'asseoir et manger en groupes (surtout pour les groupes d'enfants, en hiver).

Le bunker actuel ne remplit pas ce rôle et doit donc être réaménagé selon certains participants. Selon d'autres, le bunker devrait être démolit et un chalet d'accueil devrait être construit à sa place. Il est important pour les participants que le chalet d'accueil soit innovant dans les matériaux utilisés et qu'il offre une vue imprenable sur la rivière et le coucher de soleil. Quelques participants sont d'avis que ce chalet pourrait se retrouver ailleurs, comme plus près de l'école.

Finalement, l'espace autour du chalet d'accueil doit être accueillant et bien aménagé, avec une signalisation claire, selon les participants.

Une aire de jeu avec des jeux d'eau

Plusieurs participants souhaitent retrouver des jeux d'eau sur le site. La localisation la plus populaire pour cette activité semble être à côté du CIEAU. Cependant, une participante aimerait en retrouver près du pont Marius-Dufresne, afin d'animer cet espace.

Une patinoire (en lien avec l'existante)

Plusieurs participants souhaitent que la patinoire actuelle soit conservée et aimeraient qu'elle soit prolongée, afin d'utiliser l'espace au sud du CIEAU.

Une zone de pique-nique

Certains souhaitent qu'une aire de pique-nique soit aménagée au nord du CIEAU, dans la zone vouée à l'ambiance calme et naturelle.

Un marché public

Plusieurs aimeraient retrouver un marché public sur le site. Ce marché pourrait accueillir des artisans locaux ou donner une vitrine à certains commerçants du boulevard Sainte-Rose, lors d'événements spéciaux. Il pourrait être présent été comme hiver, surtout si une structure légère en bois est aménagée. Selon les participants, la localisation propice à ce marché serait sur le parvis de l'église.

Un quai

La terrasse sur pilotis est une idée qui n'a pas été retenue par les participants. Cependant, plusieurs sont d'avis qu'un quai léger, en bois, serait une bonne idée pour permettre aux utilisateurs de la berge de profiter du bord de l'eau. Ce quai devrait être en matériaux écologiques et devrait avoir un impact minime sur le bord de l'eau, ainsi que sur la faune et la flore. Les participants pensent que ce quai devrait servir à la contemplation et à la relaxation, et ne devrait pas offrir d'activités en particulier.

Sa localisation ne fait pas consensus. Certains le voient vis-à-vis de l'école Villemaire, alors que d'autres le représentent plus à l'est, à proximité du quai d'embarcation existant.

Une plage / un espace baignade

Quelques participants pensent qu'il serait intéressant de pouvoir se baigner à la berge, étant donné son histoire. Puisque la baignade dans la rivière est interdite, ils suggèrent l'aménagement d'une piscine ou de baignoires flottantes.

Un sentier d'hébertisme

Quelques participants souhaitent retrouver un sentier d'hébertisme dans le boisé situé à l'est du site.

Une maison de la culture

Quelques participants ont suggéré d'utiliser l'ancien couvent pour accueillir une maison de la culture de Laval.

Du yoga

Quelques participants souhaitent pouvoir pratiquer des activités douces comme du yoga.

Un terrain de pickleball

Quelques participants souhaitent retrouver un terrain de pickleball, idéalement derrière l'église.

Des tables de jeux

Quelques participants aimeraient que des tables pour jouer aux échecs, aux dames ou au ping-pong se retrouvent dans l'aire centrale du site.

Des camions de cuisine de rue

La plupart des participants ont rejeté l'idée de trouver de la nourriture sur le site de la berge des Baigneurs, surtout au bord de l'eau. Ils ont suggéré que des camions de cuisine de rue soient présents en marge du site, lors d'événements ponctuels. Ces camions pourraient même devenir une vitrine pour certains restaurateurs du boulevard Sainte-Rose, selon quelques participants.

Un service de location d'embarcations non motorisées

Certains participants aimeraient pouvoir louer des embarcations non motorisées à la berge des Baigneurs. Toutefois, il importe de souligner que le parc de la Rivière-des-Mille-Îles se trouve à proximité immédiate et offre déjà cette possibilité.



BERGE DES BAIGNEURS

Principaux aménagements et activités proposés par les participants







Novembre 2015

convercité
L'agence de valorisation urbaine

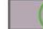





0 25 50 100 mètres

CONDITIONS EXISTANTES

-  Bâtiment commercial
-  Bâtiment municipal
-  Bâtiment privé
-  Bâtiment ancien en lien avec le projet
-  Boisé
-  Limite zone inondable

INSTALLATIONS NÉCESSAIRES

-  Stationnement
-  Débarcadère
-  Aire d'exercice
-  Quai d'embarcation motorisée (PRMI)

PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

-  Chalet d'accueil
-  Scène temporaire
-  Marché
-  Patinoire
-  Espace pique-nique
-  Jeux pour enfants (jeux d'eau)
-  Glissades naturelles
-  Quai léger

4.3. Question 3 : la mise en valeur du patrimoine

Selon la majorité des participants, la berge des Baigneurs a une forte valeur patrimoniale. Ils pensent donc qu'il est indispensable que le réaménagement de la berge se fasse en partie grâce à la mise en valeur du patrimoine. Ils ont suggéré plusieurs activités ou installations pour y arriver.

Un parcours patrimonial

Le parcours patrimonial est la suggestion qui est revenue le plus souvent. Selon les participants, il serait intéressant de créer un parcours mettant en valeur les principaux attraits historiques de Sainte-Rose et de le faire passer par la berge des Baigneurs. Sur le site de la berge, des plaques ou des panneaux explicatifs, illustrés de photos anciennes, permettraient aux passants de voir l'évolution du site à travers les années et de prendre conscience de la richesse culturelle et artistique du quartier.

Le couvent, la vieille caserne, l'ancienne maison du bedeau sont autant de bâtiments qui devraient se retrouver dans ce parcours patrimonial, selon les participants.

Une mise en lumière architecturale

Concernant le parcours, plusieurs participants souhaitent qu'une mise en lumière des bâtiments patrimoniaux soit faite. Ils aimeraient également que des projections lumineuses soient faites sur les bâtiments du site (CIEAU et futur chalet d'accueil, entre autres).

Une vitrine d'exposition pour les artistes locaux

Plusieurs participants ont également suggéré que des événements ou des structures semi-permanentes permettent à différents artistes locaux d'exposer leur travail, pendant une période de temps déterminée.

Par ailleurs, certains pensent que les artistes locaux devraient être approchés pour contribuer à la décoration du site, que ça soit par le biais du mobilier urbain ou par la création d'une signalisation unique.

Un verdissement intelligent

L'embellissement par le verdissement fait partie de la mise en valeur patrimoniale du site, selon certains participants. Ils suggèrent de revoir le type de végétation à planter sur le site, afin de privilégier des espèces hautes, qui permettrait de profiter de la vue tout en offrant un bon couvert végétal. Pour l'instant, il y a beaucoup de végétation basse, qui cache les vues sur la rivière. Par ailleurs, les espèces choisies doivent idéalement être indigènes et renforcer l'écosystème en place, selon les participants.

Monument/sculpture commémoratif

Certains ont mentionné qu'un monument ou une sculpture en l'honneur de Marc-Aurèle Fortin serait une bonne façon de rappeler aux visiteurs de la berge la richesse artistique du secteur.

Des matériaux nobles

Finalement, quelques participants ont affirmé que le choix des matériaux pour les futures installations serait très important et qu'il serait souhaitable de choisir des matières nobles comme le bois, le verre ou le marbre, par exemple.

Certains pensent également que les matériaux et les aménagements devraient rappeler le côté villégiature de Sainte-Rose.

4.4. Question 4 : la facilité des déplacements piétons

Les participants ont émis plusieurs suggestions pour faciliter le déplacement des piétons sur le site de la berge des Baigneurs. D'une manière générale, ils affirment que c'est avant tout une question de cohabitation et de signalisation.

Un sentier pédestre valorisé

La grande majorité des participants pense que la mise en valeur et l'entretien du sentier pédestre qui longe le bord de l'eau sont indispensables pour des déplacements piétons agréables et conviviaux. Selon eux, le sentier doit être retapé ou « relevé » afin qu'il ne soit plus inondé durant certaines périodes de l'année. De plus, les participants pensent qu'il devrait être valorisé grâce à du mobilier urbain et de l'éclairage avec une signature propre à la berge (comme discuté dans la section sur la mise en valeur du patrimoine). Plusieurs souhaiteraient également y retrouver des fontaines d'eau.

Par ailleurs, de nombreux participants souhaitent que la piste cyclable soit clairement séparée du sentier pédestre afin d'éviter les problèmes de cohabitation qui existent actuellement.

Une rue partagée, axée sur le piéton

Plusieurs participants affirment que les abords de la berge des Baigneurs, en l'occurrence le boulevard Sainte-Rose, doivent être mieux aménagés pour les piétons et pour encourager les gens à se rendre à la berge à pied. À cet égard, ils suggèrent de réaménager le boulevard, entre les rues du Bas-du-Plateau-Ouimet et des Patriotes, pour en faire une zone à échelle humaine. Cette portion du boulevard Sainte-Rose serait démarquée par des entrées claires et évidentes, comme des colonnes Morris, par exemple.

De plus, les participants souhaiteraient que les trottoirs du boulevard soient élargis et soient universellement accessibles. Pour faciliter le déplacement des piétons entre la berge et le boulevard, de nombreux participants souhaitent que des traverses piétonnes soient installées à des points stratégiques : devant le vieux couvent, devant l'école Villemaire et devant la bibliothèque Sylvain-Gameau.

Finalement, cette portion du boulevard Sainte-Rose devrait être interdite aux camions et devrait avoir une signalisation claire qui limite la vitesse à 30 km par heure, selon les participants.

Un participant a suggéré de transformer cette portion du boulevard Sainte-Rose en sens unique, et de détourner la circulation sur le boulevard du Roi du Nord.

Une piétonnisation temporaire

Plusieurs participants ont suggéré que le boulevard Sainte-Rose, entre les rues du Bas-du-Plateau-Ouimet et des Patriotes, soit piétonnisé de manière temporaire, lors d'événements spéciaux ou selon des horaires spécifiques. Lors de cette piétonnisation, des terrasses démontables pourraient être installées sur la rue et assurer un mouvement de va-et-vient entre le boulevard et les espaces récréatifs du site de la berge.

Une meilleure gestion du stationnement

Plusieurs participants pensent que les stationnements situés à l'arrière de l'église devraient être supprimés au profit d'activités et d'installations pour les visiteurs. Pour remplacer ces espaces perdus, certains suggèrent d'établir des ententes avec les écoles et les institutions voisines afin de pouvoir utiliser leur stationnement.

Une signalisation claire

Plusieurs participants affirment que l'accès à la berge à partir du boulevard Sainte-Rose n'est pas clair ou évident. Ils souhaiteraient donc que des pancartes d'entrée sur le site soient installées dans des lieux stratégiques : à l'intersection de la rue du Cantin, le long de la rue du Cantin, au niveau de l'église et au coin de la rue Hotte.



BERGE DES BAIGNEURS

Principales mesures proposées par les participants pour favoriser les déplacements piétons sur le site

Novembre 2015

convercité
L'agence de valorisation urbaine



0 25 50 100 mètres

CONDITIONS EXISTANTES

- Bâtiment commercial
- Bâtiment municipal
- Bâtiment privé
- Bâtiment ancien en lien avec le projet
- Boisé
- Limite zone inondable

INSTALLATIONS NÉCESSAIRES

- Stationnement
- Débarcadère
- Aire d'exercice
- Quai d'embarcation motorisée (PRMI)
-

PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

- Sentier pédestre à valoriser (éclairage, bancs, abreuvoirs)
- Piste cyclable en site propre
- Trottoir à élargir : accessibilité universelle
- Passage piéton sécuritaire
- Zone à piétonner lors des événements
- Zone 30 à mieux signaler
- Entrée sur le site de la berge des baigneurs à signaler et à valoriser
- Équipement marquant l'entrée dans Sainte-Rose
- Interdiction aux camions

5. Grands constats et prochaines étapes

En analysant les commentaires des participants, cinq grands constats ressortent de la démarche de participation citoyenne pour le réaménagement et la mise en valeur de la berge des Baigneurs :

- D'une manière générale, les participants apprécient la berge dans son état actuel ainsi que les activités qui s'y tiennent. Ils recommandent donc **des interventions légères et adaptées au lieu** plutôt que des aménagements de grande ampleur, avec un fort impact sur l'environnement naturel et paysager du lieu.
- L'ensemble des participants a souligné l'importance de respecter l'environnement et la richesse naturelle de la berge en la protégeant lors des interventions de réaménagement ou de mise en valeur. Ils préconisent une approche selon laquelle **l'envergure des installations et des activités est dictée par la fragilité naturelle du site**. Ainsi, les activités et les équipements lourds devraient être concentrés dans la portion sud du site, près du boulevard Sainte-Rose, alors que les activités douces et les installations légères pourraient se retrouver plus près du bord de l'eau.
- La grande majorité des participants a rappelé **l'importance de valoriser et de bien entretenir les aménagements actuels ainsi que ceux à venir**. Selon eux, il serait dommage d'investir largement dans la berge des Baigneurs si les sentiers, le mobilier urbain ou les équipements ne sont pas bien entretenus.
- **Une signalisation claire et évidente** semble indispensable à la mise en valeur de la berge, selon les participants. Plusieurs affirment qu'une meilleure signalisation augmenterait l'accessibilité au lieu, mais aiderait également à créer un environnement logique et convivial.
- Finalement, **le patrimoine** semble indissociable de tout futur aménagement ou activités à la berge des Baigneurs. Les participants souhaitent que le site puisse refléter la richesse culturelle et historique du lieu, mais également du quartier de Sainte-Rose.

Prochaines étapes

Avec ces informations, les Services des travaux publics ainsi que de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de Laval vont produire un premier scénario d'aménagement pour le site de la berge des Baigneurs. La démarche de planification participative n'est pas pour autant terminée, puisque les citoyens et les organismes seront de nouveau sollicités, afin de commenter le premier projet de réaménagement et de mise en valeur. À cet effet, une stratégie particulière devra être développée pour impliquer les commerçants, étant donné leur faible taux de participation lors de cette étape.